



Veille juridique

Travail – Emploi – Formation professionnelle - Économie

Semaine du 28 mars au 3 avril 2026

Textes publiés au JO

Circulaires

Jurisprudence

*Cette veille est constituée sur la base
d'une sélection*

des textes officiels publiés sur :

- *Journal Officiel (JORF)*
- *Légifrance*
- *l'onglet "Instructions et BO"
de Tessadoc*

*des jurisprudences signalées par les
sources :*

- *Dalloz*
- *Lamyline*
- *Elnet*
- *AEF*
- *LSQ (Liaisons Sociales
Quotidien)*

CONVENTIONS COLLECTIVES (ARRETES ET AVIS)

Retrouvez la rubrique dédiée sur Paco

l'intranet des ministères sociaux

***Retrouvez les accords interprofessionnels et
de branche sur BDCC@WEB***

*Cette veille juridique et jurisprudentielle est réalisée dans le cadre du Réseau Documentation-Archives des
ministères sociaux par le CRDM.*

Textes publiés au JO

[Travail – Emploi – Économie](#)

[Formation professionnelle - Apprentissage](#)

[Santé et Sécurité au travail](#)

[Enquêtes et Statistiques](#)

[Administration - Fonction publique](#)

Travail – Emploi – Économie

Délégation de signature / DGEFP	Décision du 1er avril 2026 modifiant la décision du 4 avril 2025 portant délégation de signature (DGEFP)
Délégation de signature / Cabinet de la ministre déléguée	Arrêté du 31 mars 2026 portant délégation de signature au cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre du travail et des solidarités et du ministre de l'éducation nationale, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage
Election professionnelle	Arrêté du 17 mars 2026 modifiant l'arrêté du 8 novembre 2018 relatif au téléservice dénommé « FranceConnect » créé par la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat
Assurance vieillesse / Profession libérale	Décret n° 2026-239 du 1er avril 2026 approuvant les statuts-types des sections professionnelles de l'Organisation autonome d'assurance vieillesse des professions libérales Arrêté du 26 mars 2026 portant approbation des modifications apportées aux statuts de la Caisse nationale des barreaux français (CNBF)
Dette sociale	Décret n° 2026-237 du 30 mars 2026 relatif au transfert à la Caisse d'amortissement de la dette sociale des déficits du régime général à effectuer en 2026
Prime d'activité	Décret n° 2026-222 du 30 mars 2026 portant revalorisation légale et exceptionnelle de la prime d'activité
Revenu de solidarité / Mayotte	Décret n° 2026-218 du 30 mars 2026 revalorisant l'allocation de solidarité spécifique à Mayotte Décret n° 2026-219 du 30 mars 2026 revalorisant l'allocation de solidarité spécifique, l'allocation temporaire d'attente et l'allocation équivalent retraite Décret n° 2026-220 du 30 mars 2026 portant revalorisation du montant forfaitaire du revenu de solidarité active Décret n° 2026-221 du 30 mars 2026 portant revalorisation du montant forfaitaire du revenu de solidarité active à Mayotte Décret n° 2026-223 du 30 mars 2026 portant revalorisation du montant forfaitaire de la prime d'activité à Mayotte

Assurance chômage	Décret n° 2026-214 du 28 mars 2026 relatif à la durée minimale d'indemnisation des demandeurs d'emploi par le régime d'assurance chômage Arrêté du 28 mars 2026 portant agrément des dispositions de la convention du 15 novembre 2024 relative à l'assurance chômage et ses textes associés concernant l'indemnisation des demandeurs d'emploi « primo-entrants »
Travailleurs à l'étranger / Cotisations sociales	Arrêté du 6 mars 2026 modifiant l'arrêté du 3 janvier 2019 fixant la cotisation forfaitaire à l'assurance maladie-maternité des assurés volontaires à l'étranger, adhérents à titre individuel à la Caisse des Français de l'étranger, et de la cotisation forfaitaire à l'assurance maladie-maternité et invalidité des employeurs agissant pour le compte des travailleurs salariés et collaborateurs assimilés qu'elles emploient à l'étranger

Formation professionnelle - Apprentissage

Opérateur de compétences	Arrêté du 26 mars 2026 fixant le montant maximal des dépenses mentionnées à l'article R. 6332-17 du code du travail en l'absence de conclusion de la convention d'objectifs et de moyens mentionnée à l'article L. 6332-2 du même code
Influenceur / CPF	Décret n° 2026-233 du 30 mars 2026 portant application du II de l'article 5 de la loi n° 2023-451 du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux Décret n° 2026-234 du 30 mars 2026 relatif au montant de la participation obligatoire au financement des formations éligibles au compte personnel de formation

Santé et Sécurité au travail

	RAS
--	-----

Enquêtes – Statistiques

	RAS
--	-----

Administration – Fonction Publique

Organisation administrative

Ira	Arrêté du 27 mars 2026 portant extension de la compétence du comité social d'administration commun aux instituts régionaux d'administration
-----	--

Budget de l'Etat – Finances

BOP 155	Rapport relatif au décret n° 2026-245 du 1er avril 2026 portant transfert de crédits Décret n° 2026-245 du 1er avril 2026 portant transfert de crédits
Concours- Examens	
Examen professionnel / Secrétaire administratif	Arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au corps des secrétaires administratifs de classe normale relevant des ministres chargés des affaires sociales
Ira	Arrêté du 27 mars 2026 modifiant le nombre de postes offerts aux élèves des instituts régionaux d'administration ouverts au titre de la session 2025 et leur répartition par corps et institut (entrée en formation au 1er octobre 2025)
Nominations	
CSFPE	Arrêté du 20 mars 2026 portant nomination au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat
Négociation collective	Arrêté du 30 mars 2026 portant nomination des membres du groupe d'experts prévu par l'article L. 2261-27-1 du code du travail (plusieurs nominations)
France compétences	Arrêté du 26 mars 2026 portant nomination à la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle (plusieurs nominations)
Cabinet du ministre du travail	Arrêté du 25 mars 2026 portant nomination au cabinet du ministre du travail et des solidarités - Mme Maryse MONFORT
Cabinet de la ministre déléguée	Arrêté du 25 mars 2026 portant nomination au cabinet de la ministre déléguée auprès du ministre du travail et des solidarités et du ministre de l'éducation nationale, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage (plusieurs nominations)
DREETS – Pays de la Loire	Arrêté du 25 mars 2026 portant nomination sur l'emploi de directeur régional adjoint de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire, chargé des fonctions de responsable du pôle « cohésion sociale » - M. Mehdi LALAM
DCSTEP / Saint-Pierre-et-Miquelon	Arrêté du 26 mars 2026 confiant l'intérim de l'emploi de directeur de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population (DCSTEP) à Saint-Pierre-et-Miquelon - M. Hervé PERE
INSP	Décret du 27 mars 2026 portant nomination de la directrice du Groupe des instituts du service public - Mme PEAUCELLE-DELELIS (Véronique)

Circulaires

Conférences fiscales	Circulaire DF-1BR-26-0023 relative à la préparation des conférences fiscales
Assurance maladie / Assurance maternité / Assurance invalidité	Instruction interministérielle n° DSS/2A/2026/36 du 26 mars 2026 relative à l'évolution des pensions d'invalidité, de l'allocation supplémentaire d'invalidité, de la majoration pour aide constante d'une tierce personne, des prestations versées au titre de la législation des accidents du travail et des maladies professionnelles et du capital décès au titre de l'année 2026

Jurisprudence

[Relations individuelles du travail](#)

[Contrat de travail](#)

[Relations collectives du travail](#)

[Durée du travail](#)

[Santé et sécurité au travail](#)

[Discrimination](#)

[Entreprise en difficulté/Économie](#)

[Administration/fonction publique](#)

Relations individuelles du travail	
Piratage informatique / Gestion défaillante	Le licenciement pour faute d'un cadre dirigeant, titulaire de larges prérogatives en matière informatique, pour ses carences dans la gestion de la sécurité du site marchand ayant conduit à un piratage informatique de plusieurs mois, est confirmé par la cour d'appel de Paris le 5 mars 2026. Le piratage, daté de juillet 2019, avait été signalé à la société par la brigade de lutte contre la cybercriminalité le 14 janvier 2020. Les juges retiennent également un autre reproche fait au salarié : la mauvaise gestion de la transition logistique de la société. Ils écartent toutefois la faute grave. Cour d'appel de Paris, 5 mars 2026, n° 22/06832 AEF, 30 mars 2026
Retenue salaire pour exercice du droit de grève / Prescription de l'indemnité	Lorsque les salariés se sont trouvés dans une situation contraignante telle qu'ils ont été obligés de cesser le travail pour faire respecter leurs droits essentiels, l'employeur peut être condamné à leur payer une indemnité compensant la perte de leurs salaires pour cette période de grève. Cette action relève de la prescription triennale, retient la Cour de cassation, dans un arrêt publié du 18 mars 2026. Cass. soc. 18 mars 2026, n° 23-22.727 Soc. 18 mars 2026, FS-D, n° 23-22.736 LSQ - jurisprudence hebdo, 31 mars 2026 AEF, 1^{er} avril 2026 Dalloz, 3 avril 2026
Rupture de l'essai / Maternité /	Dès lors que l'employeur a connaissance qu'une salariée est enceinte lorsqu'il rompt sa période d'essai, la charge de la preuve lui incombe en cas de litige relatif à cette

Discrimination de l'employeur	rupture. Il lui revient alors de justifier que celle-ci est fondée sur un motif étranger à la grossesse. Cass. soc., 25 mars 2026, no24-14.788 FS-B Elnet, 31 mars 2026 LSQ, 2 avril 2026
Licenciement économique / Cause réelle et sérieuse	Amenée pour la première fois à se prononcer sur la mise en œuvre des dispositions de l'article L. 1235-2 du Code du travail, issues de l'ordonnance du 22 septembre 2017, la Cour de cassation précise, dans un arrêt du 18 mars, que le défaut d'information délivrée au salarié sur la faculté, prévue conventionnellement, d'exercer un recours interne après le licenciement ne prive pas ce dernier de cause réelle et sérieuse. Cette irrégularité dans le déroulement de la procédure conventionnelle n'ouvre droit qu'à l'indemnité maximale d'un mois de salaire. Cass. soc., 18 mars 2026, no24-17.246 FS-B LSQ, 31 mars 2026
Contrat de travail	
Salarié représentant ou exerçant les obligations de l'employeur devant les IRP / Election au CSE	La Cour de cassation réaffirme, dans un arrêt du 18 mars, que ne peuvent être élus au CSE les salariés qui, au premier tour, représentent de manière effective l'employeur devant toute institution représentative du personnel (IRP) ou exercent au niveau de l'entreprise, à l'égard des représentants du personnel, les obligations relevant exclusivement du chef d'entreprise. L'arrêt se fonde sur une lecture extensive des dispositions introduites en 2022 au sein de l'article L. 2314-19 du Code du travail. Malgré une légère différence rédactionnelle, celles-ci ont en effet eu pour objectif de légaliser cette jurisprudence. Cass. soc., 18 mars 2026, no25-14.195 F-B LSQ, 3 avril 2026
Groupement d'employeurs / Requalification contre l'entreprise utilisatrice	Le salarié mis par un groupement d'employeurs à la disposition d'un de ses membres ne peut se prévaloir à l'égard de celui-ci des dispositions de l'article L. 1251-40 du code du travail qui n'ont pas vocation à s'appliquer à sa situation, de sorte qu'un salarié mis à la disposition d'une même entreprise, par une entreprise de travail temporaire puis par un groupement d'employeurs, ne peut prétendre faire valoir auprès de cette entreprise utilisatrice les droits correspondant à un contrat à durée indéterminée qu'au titre du contrat de mission conclu avec l'entreprise de travail temporaire. Soc. 18 févr. 2026, FS-B, n° 24-16.234 Dalloz, 2 avril 2026
Rupture conventionnelle / Mandat extérieur	Dans un arrêt du 18 mars, la Cour de cassation apporte des éclaircissements sur la date à laquelle le salarié titulaire d'un mandat extérieur doit avoir informé l'employeur de l'existence de son mandat s'il entend bénéficier du statut protecteur à l'occasion d'une procédure de rupture conventionnelle de son contrat de travail. Ainsi, c'est au plus tard lors du ou des entretiens préalables à la signature de la convention que l'employeur doit en avoir été averti. Le salarié peut également rapporter la preuve qu'à cette date, ce dernier en avait déjà eu connaissance par un autre moyen. Cass. soc., 18 mars 2026, no24-22.713 F-B LSQ, 30 mars 2026
Relations collectives du travail	
Représentant du personnel / Non prorogation des	Deux décisions du 18 mars 2026 apportent un rappel sur les règles applicables aux prorogations des mandats des membres élus de la délégation du personnel. La durée d'un mandat ne peut être prorogée que si, à la date de la prorogation, ce

mandats	mandat était encore en cours, étant précisé que le mécanisme de la prorogation n'est pas automatique. Soc. 18 mars 2026, FS-B, n° 24-16.192 Soc. 18 mars 2026, FS-B, n° 24-10.993 Dalloz, 3 avril 2026
Fédération syndicale / Annulation d'élection de candidat au CSE	Une fédération syndicale peut demander au tribunal judiciaire d'annuler l'élection de candidats au CSE avec le syndicat qui lui est affiliée et qui a présenté une liste de candidats à ces élections. En effet, sauf stipulation contraire de ses statuts, une union de syndicats a la même capacité civile que les syndicats. Elle peut donc exercer les mêmes droits que ceux que la loi confère aux syndicats. C'est ce que précise la Cour de cassation, le 1er avril 2026. Cass. soc., 1er avril 2026, n° 24-21.069 AEF, 2 avril 2026
Salariés protégés / Election	La suspension du processus électoral en application de l'article L. 2314- 11 du Code du travail, dans sa rédaction alors applicable, suspend la durée de la protection instituée par l'article L. 2411-7. Cass. soc., 18 mars 2026, no 22-18.875 FS-B LSQ - jurisprudence hebdo, 31 mars 2026
Représentant du personnel / Statut protecteur	Le mandat des élus ne peut être valablement prorogé que s'il n'est pas encore arrivé à expiration. Le salarié perd donc sa protection à l'échéance normale en cas de prorogation irrégulière. Cass. soc., 18 mars 2026, n° 24-16.192 Elnet, 30 mars 2026 LSQ - jurisprudence hebdo, 31 mars 2026
Durée du travail	
Durée du travail / Géolocalisation	Dans un arrêt rendu le 18 mars 2026, la chambre sociale de la Cour de cassation rappelle que « l'utilisation d'un système de géolocalisation pour assurer le contrôle de la durée du travail n'est licite que lorsque ce contrôle ne peut pas être fait par un autre moyen, fût-il moins efficace, et n'est pas justifié lorsque le salarié dispose d'une liberté dans l'organisation de son travail ». Notamment, elle valide le raisonnement des juges du fond qui ont admis la possibilité pour l'employeur de recourir à un tel moyen, tant en raison de l'absence de liberté des salariés concernés dans l'organisation de leur travail que de l'inexistence d'alternative à ce système pour assurer un contrôle objectif, fiable et accessible de leur durée du travail. Soc. 18 mars 2026, FS-B, n° 24-18.976 LSQ - jurisprudence hebdo, 31 mars 2026 Dalloz, 1^{er} avril 2026
Santé et sécurité au travail	
Amiante / Obligation de sécurité	Les salariés de deux entreprises ont saisi la juridiction prud'homale après avoir quitté leurs entreprises qui ont été, après leur départ, inscrites par arrêté sur la liste des établissements ouvrant droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (ACAATA) pour une période durant laquelle ils y exerçaient (1949-1996). Dans ce contexte, ils souhaitent obtenir réparation de leur préjudice d'anxiété résultant de leur exposition à l'amiante. Cass. soc., 11 mars 2026, n° 24-20.553 Cass. soc., 11 mars 2026, n° 24-20.600 Elnet, 31 mars 2026
Discrimination	
	RAS

Entreprise en difficulté / Économie	
Contribution pour la justice économique	Sont conformes à la Constitution les dispositions sur la contribution pour la justice économique, sous réserve que le juge apprécie la proportionnalité de la charge qu'elle représente pour la partie tenue aux dépens au regard de sa situation économique. Cons. const. déc., 6 mars 2026, n° 2026, n°2025-1184 QPC Elnet, 31 mars 2026
Responsabilité du commissaire aux comptes	Une société appartenant à un groupe peut agir en responsabilité délictuelle contre le commissaire aux comptes ayant certifié les comptes des autres sociétés du groupe et auquel elle reproche d'avoir commis des fautes dans l'exercice de son mandat lui ayant causé un préjudice personnel. Cass. com., 11 mars 2026, n° 24-21.457, n° 118 B Elnet, 30 mars 2026
Avance en compte courant / Cessation de paiement	Des avances en compte courant d'associé ne relèvent pas de l'actif disponible si elles ont été consenties artificiellement dans le seul but de dissimuler l'état de cessation des paiements de la société. Cass. com., 4 mars 2026, n° 24-22.234 Elnet, 30 mars 2026
Administration / Fonction publique	
Rupture conventionnelle / Indemnisation de l'agent	Aucune règle ne s'oppose à ce que l'administration conclue avec un agent, après une rupture conventionnelle, une transaction portant sur la mise en oeuvre de cette rupture pour mettre fin à un litige, retient la cour administrative d'appel de Toulouse le 23 décembre 2026. Toutefois, cette transaction ne peut avoir pour effet de priver l'agent de l'indemnité légale à laquelle il a droit. Dans cette affaire, une indemnité d'un montant nul avait été prévue en échange de la renonciation par l'employeur à se faire rembourser des frais de formation et à poursuivre une procédure disciplinaire. Cour administrative d'appel de Toulouse, 23 décembre 2025, n° 23TL02046 AEF, 1^{er} avril 2026

[Retour sommaire](#)



Cette veille juridique est réalisée dans le cadre du Réseau Documentation-Archives des ministères sociaux.
 Contributeur : **CRDM** (Joël Michineau)

En complément : Consultez le portail documentaire



✓ la [Veille juridique santé](#)